

Mourir pour des idées

Je n'ai pas la prétention de faire œuvre d'historien mais il me semble que, pendant la seconde guerre mondiale, de nombreuses personnes ont payé de leur vie leur attachement à nos valeurs républicaines de Liberté, d'Égalité et de Fraternité...

Femmes ou hommes, français ou étrangers, civils ou militaires, gaullistes ou communistes, combien sont morts pour la "Patrie" (pas celle de Pétain)? Combien ont entonné "La Marseillaise" devant un peloton d'exécution, dernier acte de résistance face à la barbarie nazie ?

Des valeurs abandonnées

Puis est venu le temps de l'Indochine et de l'Algérie, de Bigard et Massu, de De Gaulle, de la guerre du Vietnam et de mai 68, période pendant laquelle "la génération d'après-guerre" voulait une autre société. Nous ne voulions plus de guerre et tous les symboles se rattachant à l'armée n'étaient plus de mise.

Combien d'entre nous ont chanté avec Georges Brassens :

"Le jour du 14 juillet

Je reste dans mon lit douillet,

La musique qui marche au pas

Cela ne nous regarde pas."

Nous ne voulions plus voir brandir le drapeau tricolore ni chanter notre hymne national, autant de symboles aussitôt repris par l'extrême droite ce qui nous les faisait encore plus rejeter...

La laïcité phagocytée

Nous avons également assisté, depuis une quarantaine d'années, à l'émergence d'une religion peu répandue jusqu'alors dans notre pays. Il n'y avait là rien d'inquiétant, nous avons bien trouvé un "terrain d'entente" avec la religion catholique avec la loi de 1905 même s'il y avait des points de discorde comme le financement des écoles privées qui clivait notre société et perdure encore...

Il nous paraissait même de notre devoir de citoyens laïques de faciliter l'intégration des personnes de culture musulmane qu'elles soient françaises ou étrangères. Il n'y avait pas de problème majeur dans la mesure où elles vivaient leur religion paisiblement dans leur vie privée. Là encore, l'extrême droite a senti la faille et s'est emparée de la laïcité pour justifier ses positions empreintes de haine et de xénophobie...

Pris au piège

Peu à peu nous avons été confrontés à des revendications communautaristes de plus en plus pressantes. Nous sentions bien l'émergence d'un islamisme radicalisé mais nous ne savions plus comment réagir de peur d'être accusés de marcher dans les pas de l'extrême droite et d'être, à notre tour, traités de "vieux fachos racistes et xénophobes".

Certains ont trouvé la parade en concédant des "accommodements raisonnables" comme les menus à la cantine. C'était mettre le doigt dans un engrenage sans fin... Chaque reculade est suivie d'autres exigences. D'accommodements en concessions, nous en arrivons vite aux compromissions remettant en cause l'égalité de tous devant la loi...

Le sursaut ?

Il a fallu les attentats tragiques de 2015 et 2016 pour que nous nous levions en masse pour affirmer notre cohésion et notre volonté de ne pas plier devant des extrémistes fanatiques. Instinctivement, nous nous sommes retrouvés derrière un drapeau et repris en chœur "La Marseillaise". Nous avons pris conscience que c'étaient des symboles qui nous réunissaient tous, quelles que soient nos convictions philosophiques, politiques ou religieuses, des symboles qui rassemblaient une nation dans sa diversité...

Il nous faut maintenant regagner le terrain perdu. Nous ne devons plus avoir honte de nous proclamer "laïques", fervents défenseurs de la liberté de conscience et d'expression dans le respect des lois de la République ! La loi reconnaît, et garantit, à chacun le droit de croire ou de ne pas croire, de pratiquer sa foi dans le cadre de sa vie privée, qu'on soit chrétien, juif ou musulman, mais nous avons aussi le devoir de dénoncer l'intrusion des religions dans la vie publique.

Nous devons dénoncer de la même façon les pressions exercées, qu'elles viennent de catholiques intégristes ou d'un islamisme politique qui place le coran au-dessus de toute autre loi. Une religion, quelle qu'elle soit, ne peut ni ne doit prétendre imposer son dogme aux lois de la République. Ce n'est en aucun cas du racisme, de la xénophobie ou du sectarisme que de combattre ceux qui, entre autres, nient l'égalité entre les femmes et les hommes ou refusent le droit à l'homosexualité.

Nos lois peuvent être changées ou amendées par les représentants du peuple, pas par un collège de religieux. Ces lois s'appliquent à tous : nous avons tous les mêmes droits mais aussi les mêmes devoirs. Parmi elles, la loi de 1905, dite "de séparation des Églises et de l'État" assure "le vivre ensemble", elle est indispensable au bon équilibre de notre société et nous en demandons l'application pleine et entière.

Nous, laïques et humanistes, nous reconnaissons la diversité des personnes. Nous sommes résolument pour "le droit à la différence" mais nous serons toujours opposés à "la différence des droits" dans notre République "une, indivisible, démocratique, sociale et laïque" !

Michel Augustin

28/03/17